

PARIS (MPE-Média) – Le plan bâtiment durable préparé par les Ministres de l'Égalité des territoires et du logement Cécile Duflot et de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie a été signé ce jeudi au siège de la banque postale, ont annoncé les deux ministres.

La signature de cette charte a été précédée par une visite des bâtiments rénovés du siège parisien de La Banque postale.

A cette occasion, ils ont signé la charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires aux côtés de nombreux acteurs publics et privés, à l'initiative de Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable, précise le porte-parole commun des ministères concernés.

30 signataires ont relevé le défi de l'engagement volontaire, anticipant ainsi la mise en application du décret de rénovation énergétique des bâtiments tertiaires qui sera publié en 2014, conformément à l'engagement du Président de la République lors de la deuxième conférence environnementale, le 20 septembre 2013, ajoute la même source.

Avec près de 44% de la consommation d'énergie en France, le bâtiment est le secteur économique le plus énergivore, générant près du quart des émissions nationales de gaz à effet de serre. « L'engagement de l'ensemble des acteurs est donc indispensable à l'atteinte des objectifs de la France en matière de climat (division par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050) et de consommation d'énergie (-38% dans le secteur du bâtiment en 2020 et réduction de moitié de notre consommation d'énergie finale à l'horizon 2050) », poursuivent les ministères.

Cette charte devrait fonctionner selon ses promoteurs le levier pour créer « une mobilisation massive en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique. Celle-ci permettra de réduire les factures énergétiques des entreprises - et donc d'améliorer leur compétitivité, de réduire les coûts le fonctionnement des administrations et de soutenir l'emploi dans la filière du bâtiment et de l'immobilier ».

Les ministres soulignent que la charte est ouverte à la signature de tous les acteurs publics et privés du secteur tertiaire désireux de s'engager dans cette démarche. Elle est également ouverte aux organismes collectifs qui rassemblent les acteurs du parc tertiaire public et privé : associations, fédérations qui promeuvent les intérêts d'un métier ou d'un segment particulier du

Le plan bâtiment durable signé

Écrit par Administrator
Jeudi, 31 Octobre 2013 17:19 -

parc.

La Rédaction

Voir aussi sur :

<http://www.planbatimentdurable.fr/signature-de-la-charte-pour-l-a747.html>

La lettre et le site Des Matières premières et de L'Énergie



www.mpe-media.com